



Municipalité de Saint-Proper

OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN EN LOISIRS ET CULTURE – PÉRIODE INDÉTERMINÉE

DESCRIPTION DE LA TÂCHE

Sous la supervision du directeur des loisirs, des sports et de la culture, la personne :

- Élabore à la programmation annuelle des activités générales en collaboration avec le directeur des loisirs, des sports et de la culture;
- Développe et anime les activités culturelles et sportives;
- Propose de nouvelles activités innovantes;
- Fait la promotion des activités sur les médias sociaux : Web, Facebook, Instagram, etc.;
- Recherche de financement et subvention au niveau des loisirs;
- Collabore avec les différents organismes touristiques et culturels de la région pour promouvoir et publiciser les activités;
- Accompagne et anime les rencontres du comité des loisirs de la municipalité;
- Responsable du camp de jour et des activités sportives.

EXIGENCES DE LA CANDIDATURE

- Détenir une formation appropriée en loisirs;
- Avoir une bonne connaissance théorique et pratique des logiciels informatiques usuels;
- Avoir la facilité et l'habileté à utiliser les médias sociaux;
- Avoir les compétences et l'entregent nécessaires pour travailler avec le public;
- Être capable de s'intégrer rapidement à une équipe dédiée et diversifiée;
- De l'expérience dans le milieu municipal ou connexe est certes un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps plein d'une durée indéterminée, 35 heures/semaine;
- Ensemble d'avantages sociaux très intéressants;
- Salaire selon la convention collective.

La personne retenue doit accepter que son horaire comporte à certains moments du travail le soir et le week-end.

Ce défi stimulant et diversifié avec une équipe dynamique et ouverte au sein d'une municipalité en plein développement vous intéresse, n'hésitez pas à faire parvenir votre curriculum vitae à Mme Maryane Bélanger dg@saint-proper.com d'ici le 29 septembre 2023.